

Journée Internationale de la Démocratie :

La Campagne #Pas à vendre projetée et débattue avec le grand public

Tunis : les 15 et 16 septembre 2016

L'OIM Tunisie a participé les 15 et 16 septembre 2016 à la première célébration de la Journée Internationale de la Démocratie en Tunisie, évènement qui vise à célébrer les réalisations de la Tunisie en matière de thèmes variés relatifs à la démocratie tels que la promotion de l'art et de la culture, la protection de l'environnement, les médias, les libertés publiques et les droits humains.

Durant ces deux journées de festivités et de rencontres, l'OIM Tunisie a été invitée en tant que partenaire pour présenter au grand public la Campagne de sensibilisation contre la traite des personnes #Pas à vendre. Campagne qui a été lancée officiellement le 12 Avril 2016 en collaboration avec le Ministère de la Justice tunisien.



La Campagne #Pas à vendre, notamment les mini-films relatant les différents types de traite des personnes ont joui d'une nette appréciation du grand public venu fêter la démocratie. La thématique de la traite des personnes et en particulier, l'exploitation des tunisiens et des tunisiennes à l'intérieur ou à l'extérieur du pays a attiré l'attention des jeunes. Ainsi, plusieurs personnes ont partagé avec l'équipe de l'OIM des expériences similaires de Tunisiens à l'étranger. Un calvaire qui selon certaines personnes présentes, ne cesserait de se propager et de

toucher des personnes vulnérables en Tunisie et dans le monde.



16 septembre 2016, projection-débat de la Campagne #Pas à vendre, à l'avenue Habib Bourguiba à l'occasion de la célébration de Journée Internationale de la Démocratie.



Le public s'est aussi intéressé au profil des victimes détectées et assistées par l'OIM, à savoir 94 victimes depuis 2012 jusqu'à la mi-septembre 2016. 77 % des victimes sont de Côte d'Ivoire.

89 % des victimes sont des femmes qui ont été essentiellement exploitées dans le travail domestique en Tunisie.

Depuis 2012, l'OIM Tunisie a pu détecter et assister deux victimes de la traite d'origine tunisienne. Ces deux victimes ont été référées à l'OIM par les autorités tunisiennes compétentes et exploitées dans la prostitution forcée à l'étranger.

Par ailleurs, il a été démontré durant ces deux jours, que la traite des personnes est un phénomène mondial qui touche tous les pays du monde et la Tunisie n'est pas épargnée. Dans cette perspective, le but de la Campagne #Pas à vendre est de sensibiliser le grand public notamment les jeunes de l'existence ainsi que des dangers de ce phénomène en Tunisie.

Le gouvernement tunisien, ainsi que l'OIM Tunisie à travers le Projet *SHARE II*, ainsi que tous les partenaires de son Comité de pilotage travaillent depuis plusieurs années pour lutter efficacement contre ce phénomène en Tunisie.



#Pas_à_vendre# ليسوا للبيع

Depuis le 21 juillet 2016, la Tunisie dispose de sa loi organique n° 2016-61 du 3 août 2016, relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes. Cette loi agit sur les 4 P de lutte contre la traite des personnes et assure la protection nécessaire pour les victimes tunisiennes et étrangères et persécute les réseaux de traite des personnes.